



SYNTHESE DU RAPPORT FINAL
Programme soutenu par FRANCE BOIS FORET
Convention 22PT1524



STRUCTURATION ET DEVELOPPEMENT
DE LA FILIERE LABELLISEE BOIS DE FRANCE

Bénéficiaire du projet : l'Association BOIS DE FRANCE
Prestataires : Billiotte, GSP, SPC Editions...
Montant du soutien apporté par France Bois Forêt : 250 000 €

1. Objectifs et Contexte

Le label BOIS DE FRANCE est né de la volonté de mettre en valeur les bois français et de structurer une filière complète pour le promouvoir, le rendre visible et permettre à tous les acteurs de mieux de se connaître. Il a été créé par les professionnels du bois, pour les professionnels. Dans le contexte actuel du marché du bois, se regrouper, se structurer et développer des outils de communication communs à tous les acteurs du bois français est une évidence et la garantie d'une future force.

Le label BOIS DE FRANCE rassemble ainsi un réseau de professionnels convaincus que la transformation du bois de nos forêts doit alimenter durablement les chantiers de notre pays et permettre :

- De disposer de garanties sur l'origine du bois et sa transformation,
- De mieux connaître tous les acteurs et les produits disponibles de la filière du bois de France.

Après deux années de mise en place, de communication et de déploiement, le label BOIS DE FRANCE a pour objectif d'accélérer son développement en structurant la filière labellisée BOIS DE FRANCE.

2. Principaux résultats obtenus

Le premier objectif de cette année 2022 était le développement en nombre et en diversité des entreprises, projets et partenaires labellisés. Grâce à l'accompagnement de chaque entreprise souhaitant s'engager, plus de 55 entreprises supplémentaires ont rejoint la démarche dont plusieurs activités intéressantes comme la production de bois lamellé-collé, la construction bois, la menuiserie, etc. Deux nouveaux partenaires se sont aussi engagés dans le développement du BOIS DE FRANCE, il s'agit d'un promoteur immobilier, URBAIN DES BOIS, et de l'association des bureaux d'étude bois, IBC. Enfin, un premier bâtiment a reçu le label BOIS DE FRANCE. Il s'agit du premier magasin 100% bois du groupe LIDL, construit à Epinal.

Le second objectif était l'amplification de la communication, la notoriété du label BOIS DE FRANCE étant une étape indispensable pour son développement et sa reconnaissance. Pour cela, l'association a continué à mettre en œuvre sa stratégie développée en 2021. Elle développe une présence numérique avec le lancement en 2022 d'une newsletter mensuelle et une présence régulière et qualitative sur les réseaux sociaux (20% de taux d'engagement moyen sur les publications). Elle s'efforce aussi de maintenir une présence régulière dans la presse professionnelle avec 3 communiqués, 5 articles de 3 à 5 pages dans des magazines professionnels bois, 8 encarts pleine page dans des magazines professionnels bois et architecture.

Et enfin, l'association va aussi à la rencontre directe des acteurs en participant à de nombreux salons : Forum Bois Construction, Carrefour du Bois, SIBCA, BATIMAT, Salon des Maires et SIMI.

Il était aussi prévu en 2022, d'éditer une version imprimée du guide de prescription BOIS DE FRANCE dans les marchés publics. Mais, dès les premiers mois de l'année, il est ressorti plutôt la nécessité d'un

accompagnement des maîtres d'ouvrage dans l'usage de ce guide. Plusieurs rendez-vous présentation ont ainsi eu lieu avec des collectivités telles que la Ville de Paris ou la Région Ile de France.

Enfin, le dernier sujet important en 2022 était le développement d'une plateforme d'accompagnement et de mise en relation des acteurs de la construction bois, depuis les maîtres d'ouvrage jusqu'aux fournisseurs de matériaux bois. La première étape indispensable pour un tel projet était la rédaction d'un cahier des charges de développement. Sur la base de ce document, des interviews ont été menés auprès d'acteurs de la filière bois construction afin d'améliorer le projet. Et un appel d'offre a été diffusé pour sélectionner un partenaire informatique en capacité de développer cet outil.

A l'automne 2022, après des discussions avec plusieurs organisations professionnelles nationales, l'association BOIS DE FRANCE a décidé d'élargir son projet à toutes les entreprises de la filière bois française. Pour assurer la gestion de ce projet devenu outil de filière, un Comité de Pilotage a été constitué. Il rassemble des organisations professionnelles de France Bois Forêt et du Codifab, et de futurs utilisateurs (porteurs de projet, entreprises de fournitures et entreprises de mise en œuvre).

3. Valorisation envisagée

Le label BOIS DE FRANCE est une action qui s'inscrit dans la durée pour permettre une relocalisation de la production des produits bois consommés en France.

Cette année 2022 a déjà permis de relever les premières valorisations de cette action de développement pour la filière bois française. En effet, la demande en produits BOIS DE FRANCE dans la construction augmente, le label reçoit de plus en plus de demandes de la part de ce secteur.

La diffusion du Guide des Marchés Publics a permis de démontrer la faisabilité d'une commande publique en BOIS DE FRANCE et de premiers marchés devraient voir le jour en 2024.

Le label BOIS DE FRANCE se développe aussi sur le marché du bois énergie pour les particuliers. Il permet de valoriser le bois français et nos industries sur ce secteur où l'import de produits étrangers commence à apparaître.

4. Indicateurs de résultats

Nombre de certificats BOIS DE FRANCE : Au 31 décembre 2022, l'association comptait près de 160 certificats actifs répartis entre 148 entreprises labellisées, 5 projets labellisés et 3 partenaires engagés. Nombre d'outils de communication édités : Au 31 décembre 2022, l'association avait réalisé une vingtaine d'outils de communication, édités à plusieurs milliers d'exemplaires pour certains : une newsletter électronique mensuelle, une quarantaine de posts sur les réseaux sociaux (permettant ainsi plus de 130 000 affichages et plus de 3000 réactions), une plaquette générale de présentation, 16 présences presse, et des outils de promotion pour les salons (tote-bags, badges, chevalets...).

5. Enjeux de développement durable soutenus par le programme

Par son activité de promotion d'un matériau bois issu de la forêt française et transformé en France, c'est-à-dire de produits bois à l'empreinte carbone optimisée (par rapport à des produits en bois issu de ressources ou de transformations plus lointaines), BOIS DE FRANCE participe au développement des usages d'un matériau décarboné issu d'une ressource renouvelable et incite ainsi la société à plus de sobriété dans sa consommation de produits de construction, d'aménagement, d'énergie, etc.

De plus, le label BOIS DE FRANCE concourt à rapprocher les citoyens français des forêts du pays, des industries françaises de la transformation et mise en œuvre du bois, et de l'ensemble de leurs salariés. Il crée un esprit de solidarité entre les utilisateurs du matériau bois et toutes les personnes qui ont œuvré à la gestion des forêts françaises, à la récolte du bois, à sa transformation et à sa mise en œuvre.